



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles du mardi 24 septembre 2019 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Marlène CHIASSON (secondaire)	Messieurs	Jean CORMIER (EHDA)
	Huguette REID (CES* 8)		Sony CORMIER (CES 7)
	Annie VIGNEAU (CES 6)		Jean-Yves LAPIERRE (CES 5)
			Bernard RICHARD (CES 1)
			Jules RICHARD (CES 2)
			Sylvain VIGNEAU (CES 4)

*CES = circonscription électorale scolaire

formant le quorum requis (7 sur 12).

Sont absents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES 3)	Monsieur	Joël CUMMINGS (primaire)
	Francine CYR (présidente)		

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, tandis que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson, est absent.

- Quatre (4) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Huguette Reid, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 juillet 2019;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Nomination d'une secrétaire générale remplaçante pour la réunion;
5. Nomination d'une protectrice de l'élève;
6. Nomination de responsables d'écoles (au primaire et au secondaire);
7. Application du décret du 3 juillet 2019 sur la rémunération des commissaires;
8. Autorisation de signature d'une offre de services RCGT – démarche d'optimisation;
9. Renouvellement d'adhésion et nomination des délégués à l'URLS GÎM;
10. Appui aux médias locaux;
11. Autorisation de paiement (GRICS);
12. Contrat de transport par berline;
13. Ordre de changement à l'école Centrale;
14. Ordre de changement à l'école Polyvalente;
15. Contrat de sous-traitance en conciergerie à l'école NDSC;
16. Contrat d'huile à chauffage;
17. Correspondance;
18. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
19. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-074)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 juillet 2019

Il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Huguette Reid, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 juillet 2019 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-076)

3. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

4. Nomination d'une secrétaire générale remplaçante pour la réunion

Considérant l'absence du secrétaire général, monsieur Donald Chiasson, il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par madame Marlène Chiasson, de nommer madame Isabelle Gilbert à titre de secrétaire générale remplaçante pour la tenue de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-076)

5. Nomination d'une protectrice de l'élève

À la suite du processus visant à combler le poste de protecteur de l'élève, il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par madame Marlène Chiasson, que soit nommée madame Laure Lapierre au poste de protectrice de l'élève pour un contrat de trois ans, débutant au 29 août 2019.

Il est également proposé que madame Francine Cyr, présidente du conseil, soit autorisée à signer l'entente de service au nom de la Commission scolaire des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-077)

6. Nomination de responsables d'écoles (au primaire et au secondaire)

Il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par madame Marlène Chiasson, que soient nommées pour l'année scolaire 2019-2020 les enseignantes suivantes à titre de responsables d'école :

Janie Ferlatte	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Manon Boudreau	École Centrale
Hélène Vigneau	École Stella-Maris
Rachel Poirier	École Saint-Pierre
Marie-Michèle Chevarie	École aux Iris
Lisa-Marie Thériault	École Polyvalente des Îles

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-078)

7. Application du décret du 3 juillet 2019 sur la rémunération des commissaires

Il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Annie Vigneau, que soit appliqué le décret 723-2019 du 3 juillet 2019 prévoyant une majoration de 1 % de la rémunération des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-079)

8. Autorisation de signature d'une offre de services RCGT – démarche d'optimisation

Il est proposé par monsieur Bernard Richard, appuyé par monsieur Sylvain Vigneau, d'accepter l'offre de service soumise par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, au montant anticipé de 46 000 \$ à 67 000 \$, et un montant anticipé de 8 500 \$ pour les déplacements, afin de poursuivre la démarche d'optimisation. Ce projet est financé entièrement par la mesure 20070 prévue aux règles budgétaires de fonctionnement des commissions scolaires.



La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, sera autorisée à signer les documents relatifs à ce mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-080)

9. Renouvellement d'adhésion et nomination des délégués à l'URLS GÎM

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Jean Cormier, que la Commission scolaire des Îles adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, qu'elle engage une somme de 201,19 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle et qu'elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'URLS GÎM : madame Karen Renaud et monsieur Joël Lapierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-081)

10. Appui aux médias locaux

ATTENDU la concentration de médias et l'importance d'entreprises médiatiques fortes, implantées localement, régionalement et nationalement;

ATTENDU la nécessité, pour la démocratie et la vitalité de nos localités, d'avoir une présence médiatique diversifiée, indépendante et rigoureuse;

ATTENDU l'attachement profond des élus scolaires envers la démocratie et la participation citoyenne;

ATTENDU le contexte d'isolement et d'éloignement du territoire des Îles-de-la-Madeleine, communément appelé l'insularité, qui nécessite une présence médiatique locale ayant une compréhension des particularités et des enjeux locaux, qu'ils soient sociaux, culturels, politiques ou économiques.

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par madame Annie Vigneau,

DE RAPPELER au gouvernement l'importance d'avoir partout en région des médias locaux, forts et diversifiés et que, en ce sens, il doit travailler à trouver des solutions pérennes pour assurer leur survie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-082)

11. Autorisation de paiement (GRICS)

Il est proposé par monsieur Jean Cormier, appuyé par monsieur Sylvain Vigneau, que la Commission scolaire des Îles verse à la Société GRICS un montant de 176 358,49 \$ (taxes incluses) pour le coût de licences annuelles et de services de soutien, soit du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-083)

12. Contrat de transport par berline

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Marlène Chiasson, que la Commission scolaire des Îles renouvelle le contrat de berline pour les déplacements de trois élèves pour la période débutant le 30 août 2019 et se terminant le 23 juin 2020 à Taxi Madeli au coût de 1,43\$ / km, soit le montant de l'année dernière (1,40 \$ / km) indexé selon l'indice des prix à la consommation (2,27 %). La présidente et la directrice générale sont autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-084)



13. Ordre de changement à l'école Centrale

À la suite des directives émises par messieurs Francis Jean, ingénieur, et Michel Cyr, architecte, il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par monsieur Bernard Richard, de permettre un dépassement de coût d'un montant de 69 395,51 \$ (taxes en sus), dans le respect de la Loi sur les contrats des organismes publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-085)

14. Ordre de changement à l'école Polyvalente

À la suite des travaux de démolition et des directives effectuées par l'ingénieur, monsieur Pascal Michaud, il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jules Richard, de permettre un dépassement de coût d'un montant de 22 926,75 \$ (taxes en sus), dans le respect de la Loi sur les contrats des organismes publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-086)

15. Contrat de sous-traitance en conciergerie à l'école NDSC

Il est proposé par monsieur Jean Cormier, appuyé par madame Marlène Chiasson, que la Commission scolaire des Îles renouvelle le contrat en entretien ménager, préventif et physique du bâtiment de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Grande-Entrée à madame Marie-Paule Cyr, au montant de 27 521,67 \$, pour l'année 2019-2020.

Monsieur Bernard Richard inscrit son abstention à voter sur cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CC. 2019-087)

16. Contrat d'huile à chauffage

À la suite des soumissions reçues, il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Huguette Reid, que la Commission scolaire des Îles accorde à Irving Energy, au prix de 0,9023 \$ / litre (taxes en sus) et selon la date de référence du 24 septembre 2019, le contrat d'approvisionnement en huile de chauffage pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-088)

17. Correspondance

- MEES – Publication des plus récents taux de diplomation et qualification. La cohorte 2011 de la CSÎ présente un taux record de 87,2 % après 7 ans. Au Québec, pour le secteur public, le taux est de 78,6 %. La CSÎ se classe ainsi au 8^e rang sur 72 commissions scolaires. Le conseil des commissaires inscrit une motion de félicitations pour ces résultats au personnel enseignant, à tout le personnel de soutien, aux professionnels, aux directions ainsi qu'à tous les adultes qui gravitent autour des élèves pour ces excellents résultats.

-Lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, en lien avec des activités parascolaires gratuites au secondaire.

18. Période de questions-commentaires du public

- Présentation de vidéos issues du colloque de la rentrée « La réussite, une histoire d'équipe! », soit une rétrospective de l'atelier collaboratif créatif et les capsules de reconnaissance.
- Journée du soutien scolaire le 26 septembre – Motion de reconnaissance du travail accompli par tous les employés de soutien de la CSÎ.



- Gouvernance scolaire – Monsieur Sony Cormier, vice-président, informe le conseil et le public qui assiste à la réunion que le projet de loi visant à modifier la gouvernance scolaire devrait être déposé d'ici la fin septembre et qu'ainsi les membres du conseil des commissaires pourraient être interpellés pour différents avis ou rencontres.

19. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le vice-président lève la réunion à 20 h .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-089)

Francine Cyr, présidente

Isabelle Gilbert, secrétaire générale remplaçante